

dans les bonnes mœurs & la vertu (p. 182), & que toutes les loix divines & humaines, les motifs les plus puissans sur l'esprit & le cœur de l'homme ne sont que des illusions & des chimères (*per totum*) (a) &c. &c. Je ne finirois point si j'entreprendois de recueillir toutes les antilogies de cette force, & de présenter au lecteur un tableau exact de cette étrange bigarrure philosophique. Mais, je l'ai dit, la chose est superflue, la contradiction est une conséquence nécessaire du mensonge.



Le compte détaillé que j'ai rendu en divers

(a) Quelle idée peut avoir de la vertu un homme qui ne connoit d'autre crime, que de professer la religion chrétienne & de respecter les Rois; qui souhaite de voir le libérinage érigé en culte public &c? (Journ. du 1. Oct. p. 231). C'est une chose plaisante de voir l'auteur confirmer le fondement de ce qu'il appelle vertu & mœurs. Selon lui *les mœurs sont le fondement des loix* (voyez le Journ. du 1. Juillet 1778. p. 321). Mais le fondement des mœurs quel est-il? Les loix sans doute. Il est vrai que les loix du Créateur ont cette propriété: mais le pieux abbé n'en reconnoit pas; il faut donc en venir aux loix humaines. Ce sont ces loix qui soutiennent les mœurs, & les mœurs qui (par le cercle le plus ridiculement vicieux qui fut jamais) soutiennent ces loix. . . . O galimatias philosophique! Si tu as le triste avantage d'engouer la génération présente, ne te flatte pas d'un règne plus long que celui de l'impiété & de la déraison.